



Règlement amiable d'un abus de confiance

Par camelia

Bonjour à tous

Pour venir en aide à une personne, j'ai prêté gratuitement un véhicule, prêt qui devait durer au départ au plus quelques semaines.

Or, cela fait maintenant 18 mois que cette personne l'utilise régulièrement sans jamais rien me verser en contrepartie.

De plus cela fait 3 semaines que cette voiture est en panne sur une place de village.

Comment dois-je formuler un courrier pour exiger fermement qu'il fasse les réparations et me dédommage financièrement, et à quelle hauteur, pour cette utilisation abusive et cet abus de confiance ? Et bien sûr exiger la restitution de la voiture.

Merci de votre réponse.

Cordialement

Par Heniri

Hello !

Vous avez agi à la légère en prêtant ainsi votre véhicule et en laissant la situation dégénérer aussi longtemps. Essayez d'en récupérer les clés sans mettre la puce à l'oreille de son utilisateur et reprenez votre véhicule en l'état, c'est peut-être le mieux que vous puissiez faire je crains...

A+